

Janvier 2010



La filière caprine en Saône-et-Loire

Des exploitations moins nombreuses mais plus spécialisées côtoient de petites structures qui perdurent

Comme la plupart des filières agricoles, la production caprine a subi de profondes réorganisations au cours des dernières décennies ; le nombre d'exploitations a fortement diminué et la taille des élevages a plus que quintuplé depuis 1979. Les ateliers caprins ont lentement tendance à disparaître dans les exploitations non spécialisées.

La Saône-et-Loire présente un profil atypique dans le paysage caprin français, avec ses petites exploitations traditionnelles qui transforment à la ferme.

Pour surmonter la crise économique qui fragilise la filière, l'existence de deux signes de qualité, associée à un renforcement de l'organisation du secteur, constitueront certainement des atouts majeurs. Viendront s'y ajouter des aides européennes, qui feront leur réapparition en 2010.

Les fromages de chèvre, valorisation principale du lait, bénéficient en effet toujours d'une bonne image, et d'une situation favorable de marché « de niche ». La consommation des ménages est ainsi en légère hausse malgré la crise, notamment via des ventes en circuits courts en plein essor.

Une production mondiale en nette augmentation

Avec 830 millions de têtes, le cheptel caprin mondial est en nette augmentation (+ 24% depuis 1995). La **Chine** et l'**Inde** constituent à elles deux 31% du troupeau global. La production mondiale de lait de chèvre est également en forte croissance (+ 29% depuis 1995). L'Inde seule assure plus du quart de la production. **L'Europe, avec 2,2% du cheptel mondial, produit cependant 17% du lait de chèvre !**

La **France**, avec 1 265 000 caprins, possède le troisième cheptel de l'Union Européenne à 15 (derrière la Grèce et l'Espagne) et en constitue surtout le **premier producteur de lait** (avec une production de 600 000 tonnes par an).

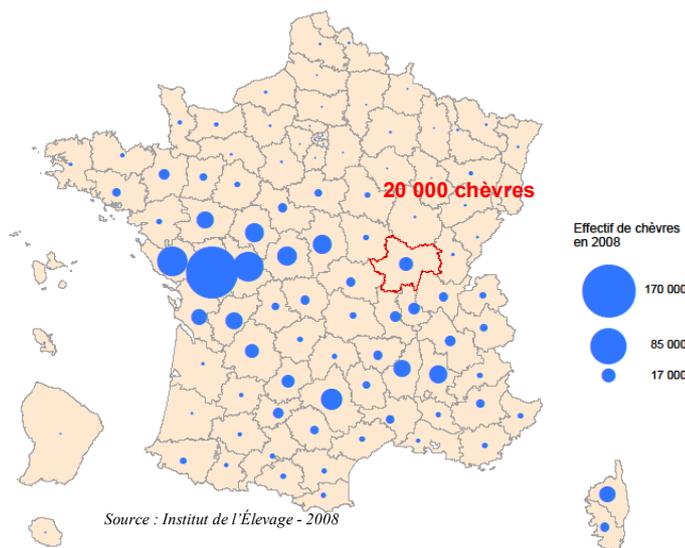
Le pourcentage d'exploitations de plus de 200 chèvres a été multiplié par cinq depuis 1995, alors que sur la même période, le nombre d'exploitations possédant plus de 10 chèvres a été divisé par deux !

La taille moyenne du troupeau français est de **139 chèvres par exploitation**, deux fois plus qu'en 1995 (pour les exploitations de plus de 10 chèvres).

Avec environ 34 000 caprins, le troupeau bourguignon se situe au huitième rang des régions françaises. Le département de **Saône-et-Loire** compte 80% des chevriers régionaux et **23 200 caprins en 2008**.



Le bassin chevrier français se concentre autour des régions Poitou-Charentes et Rhône-Alpes

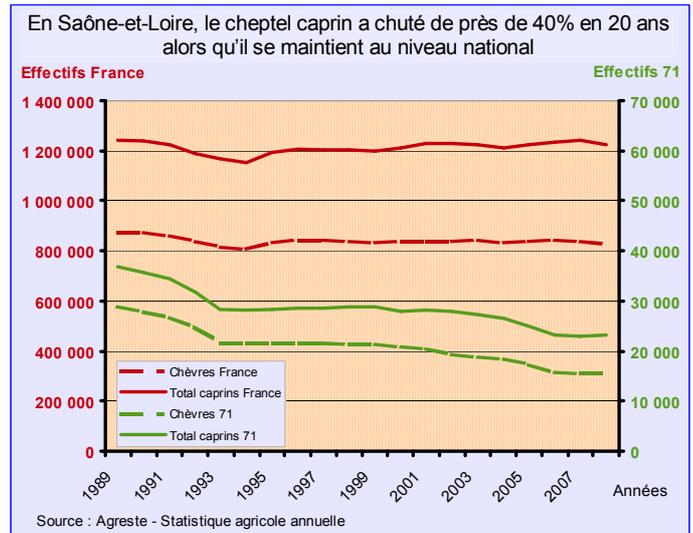
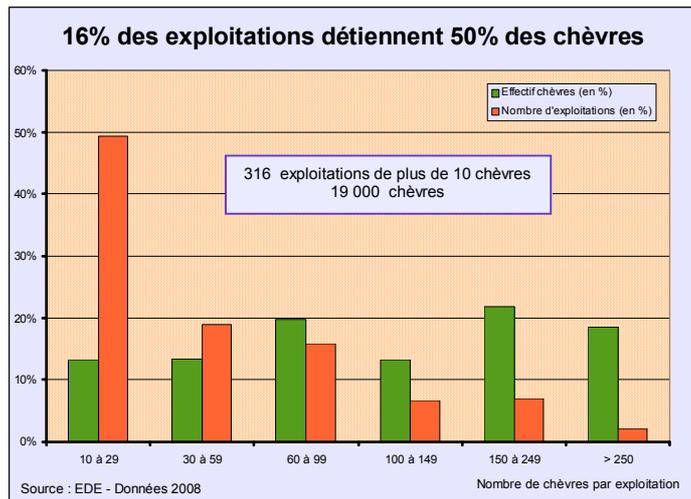


Le déclin régulier du troupeau départemental

Historiquement, la plupart des exploitations locales possédaient quelques chèvres, à la garde de la maîtresse de maison. La vente sur les marchés des fromages produits permettait l'achat des courses hebdomadaires. Aujourd'hui, les petits ateliers caprins, encore nombreux, sont cependant en régression continue. Parallèlement, l'effectif moyen des troupeaux de plus de 10 chèvres a tendance à augmenter.

De 38 000 animaux en 1988, le cheptel caprin de Saône-et-Loire est tombé à **23 200 têtes en 2008**. Cette baisse n'est pas représentative de l'évolution du troupeau caprin français puisque celui-ci est globalement stable depuis 20 ans, autour de 1 200 000 têtes.

En 2008, le département pointe seulement à la **quinzième place au niveau national** pour l'effectif caprin, alors qu'il se situait encore en cinquième position en 2000. Aujourd'hui, la Saône-et-Loire compte un peu moins de **320 producteurs caprins** de plus de 10 chèvres.



Moins d'exploitations, plus spécialisées

Cette diminution du nombre d'ateliers caprins est notamment liée à la réglementation européenne de 1998 sur les locaux de transformation et la mise en marché des fromages. Ces textes ont eu comme conséquence l'arrêt de nombreux petits ateliers de transformation, et ainsi conduit à une spécialisation accrue de la production.

Cette diminution est également due à la difficulté pour les petits élevages locaux de valoriser leur production vis-à-vis des grosses exploitations laitières intensives du centre et de l'ouest de la France. De fait, la valorisation du litre de lait transformé en Saône-et-Loire est significativement inférieure à la moyenne nationale (1,55 € par litre de lait contre 1,79 €).

Le cheptel départemental est constitué à plus de 90 % de chèvres de **race Alpine**. En AOC Mâconnais, on rencontre également quelques rares troupeaux de race Poitevine et quelques troupeaux Saanen en AOC Charolais.



GNU Free Documentation License - Fir0002/Flagstafffoto

L'élevage caprin : une production encore souvent complémentaire

La typologie des exploitations de Saône-et-Loire est à rapprocher de celle du bassin de production du Grand Sud-Est : il s'agit pour l'essentiel de **petits élevages traditionnels**, non spécialisés, qui réalisent la **transformation à la ferme** et commercialisent en vente directe de proximité.

Les exploitations possédant un élevage caprin sont pour l'essentiel en **poly-élevage** et l'atelier caprin ne constitue souvent pas l'activité principale. Il s'agit d'une production complémentaire de diversification, à côté d'un atelier souvent bovin allaitant (maigre ou gras) ou laitier (dans plus de 50 % des cas), ovin ou associant diverses productions (lait, vigne, cultures ...).

Les systèmes « caprins spécialisés » représentent seulement 25% des exploitations de plus de 20 chèvres, mais ils détiennent 1/3 de l'effectif total et possèdent les troupeaux les plus importants.

Typologie des exploitations caprines professionnelles en Saône-et-Loire

Système de production	nombre d'exploitations	effectif de chèvres	effectif moyen
Bovins maigres + caprins	71	4713	66,4
Caprins spécialisés	51	6786	133,1
Bovins maigres + bovins gras + caprins	26	1662	63,9
Bovins gras + caprins	24	2468	102,8
Ovins + caprins + autres	24	1678	69,9
Caprins + autres systèmes	16	1425	89,1
Ensemble	212	18732	88,4

Source : EDE 2008 - élevages de plus de 20 chèvres

Le fromage de chèvre, orientation essentielle de la production

La production locale comme nationale est quasi-exclusivement orientée vers le lait et/ou le fromage, et la production de viande caprine (chevreaux et animaux de réforme) est secondaire.

95% des chevrillers locaux transforment près de 90% de la production à la ferme, ce qui situe le département au **premier rang des producteurs de fromages de chèvre fermiers**.

5% des exploitations seulement livrent leur lait à deux structures : UNION VALCREST (69) et laiterie BERNARD à Saint Vincent des Prés (71). Cette tendance est à l'inverse de la situation nationale, où les livreurs de lait sont majoritaires.

Au niveau national, plus de 91 000 tonnes de fromage de chèvre ont été produites en 2008. La **consommation** de fromage de chèvre a été **multipliée par quatre en vingt ans**. Les fromages de chèvre (10,7€/kg en moyenne) bénéficient des **prix les plus élevés** avec les fromages de brebis.

Les **bûchettes**, bien qu'en recul, représentent à elles seules 41% de l'ensemble des fabrications de fromage de chèvre en 2008. La production de fromages frais est en hausse (17% des fabrications), notamment du fait d'une explosion des ventes de **spécialités à tartiner** depuis début 2009.

Une spécificité locale :

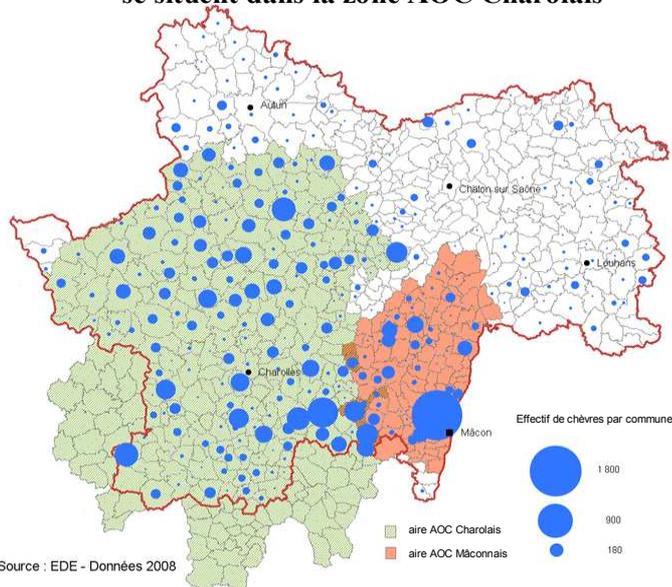
90% de la production transformée à la ferme !

En Saône-et-Loire, les **deux tiers de la production de fromages de chèvre sont écoulés en vente locale**. Les circuits courts sont actuellement plébiscités par les consommateurs (vente à la ferme, foires, marchés...).

Des groupements de producteurs (GIE) assurent les ventes hors département pour leurs adhérents. Ces structures travaillent avec des grossistes, des crémiers fins... à travers toute la France. Il existe également des collecteurs de fromage frais, qui affinent et emballent les fromages, essentiellement pour la grande distribution.

Les fromages typiquement produits dans le département sont pour l'essentiel des mi-secs (huit jours d'affinage) ainsi que des secs. La production de fromages frais est marginale. On trouve, outre le Mâconnais et le Charolais, le bouton de culotte, le cabrion et toutes les formes classiques de fromage lactique (crottin, pyramide, bûches, apéritifs...).

Les deux tiers du troupeau caprin départemental se situent dans la zone AOC Charolais



Les signes officiels de qualité

Il existe en France **14 fromages de chèvre bénéficiant d'une AOC en 2010**, pour une production d'environ 6 300 tonnes, en quasi stagnation depuis 2002.

La Saône-et-Loire compte actuellement **deux AOC fromagères** : le **Mâconnais** (également Appellation d'Origine Protégée au niveau européen), et le **Charolais**.



Le décret reconnaissant l'AOC Charolais est paru le 21 janvier 2010 au Journal Officiel. Il précise notamment les conditions de production ainsi que l'aire géographique, qui s'étend sur quatre départements : le Rhône, la Loire, l'Allier et la Saône-et-Loire.



Notre département peut revendiquer la présence du **premier producteur européen de fromage de chèvre fermier**, qui dispose d'un troupeau de plus de 2 000 animaux.

En 2009, la production d'AOC Mâconnais est en légère augmentation par rapport à 2008 et s'élève à environ 56 tonnes, soit un peu moins de 1% des volumes de fromage de chèvre en AOC. Mais les fortes contraintes techniques du cahier des charges doivent pouvoir très rapidement être compensées par la valorisation du produit et ainsi attirer de nouveaux producteurs.

Une production marginale de viande caprine

En 2008, la production de viande caprine s'est élevée à 10 700 tonnes équivalent carcasse pour la France, représentant près de 1 100 000 têtes.

La Saône-et-Loire, avec **212 tonnes de viande caprine** produites en 2008, représente moins de 2% de la production nationale.

Le secteur de la viande est actuellement très peu rémunérateur, avec des cours très bas pour la viande de chevreau (7,6 € / kg de carcasse en 2008).

Les enjeux de la filière

Pour se maintenir et se développer, la filière caprine locale va devoir relever plusieurs défis.

Il est nécessaire en premier lieu d'**assurer le renouvellement des exploitations** (28 % des exploitations sont dirigées par un chef d'exploitation de plus de 55 ans), en incitant les jeunes à reprendre les ateliers, en les formant et en les accompagnant dans leur projet. Le CFPPA de Mâcon Davayé dispense pour cela des formations en élevage caprin et transformation fromagère.

L'**augmentation de la mécanisation** des ateliers et la réduction des temps et de la pénibilité des travaux (astreintes quotidiennes) constituent un second objectif prioritaire. Le développement de la **mono traite** offrira notamment une perspective intéressante dans ce but.

L'organisation et le **développement de la filière** à l'échelon local, départemental et régional devront également être poursuivis tant pour les deux AOC que pour les autres types de production. Le **Centre Fromager de Bourgogne**, basé à Davayé, est l'organisme en charge du développement de la filière fromagère régionale. Il assure aussi la formation des salariés agricoles et des producteurs.

Le fromage de chèvre est un produit de tradition locale, consommé par une clientèle populaire. Les prix pratiqués dans le département sont ainsi sensiblement inférieurs à la moyenne nationale. **Développer les ventes hors département** permettrait de limiter la concurrence locale et d'améliorer les marges. Cet objectif semble cependant moins d'actualité compte tenu du dynamisme récent sur les ventes en circuits courts, et des contraintes fortes exigées pour les ventes hors département.

Les **aides européennes** à la filière caprine, qui vont être réinstaurées en 2010 vont permettre de consolider la production.

Le développement de l'**agriculture biologique** pourra également constituer une perspective de développement pour les chevrillers locaux, même si la production est déjà perçue comme traditionnelle et de qualité par le consommateur.

La filière caprine et l'agriculture biologique

Avec un cheptel national de 22 000 caprins pour près de 400 exploitations, la production biologique de caprins a connu un ralentissement en 2008, après plusieurs années de développement marqué.

Elle constitue aujourd'hui seulement 4 % du cheptel des exploitations possédant au moins 10 chèvres.

La taille moyenne d'un élevage caprin « bio » est de 74 chèvres, soit deux fois inférieure à la moyenne nationale en conventionnel.

En Saône-et-Loire, 8 éleveurs possèdent un atelier « bio » de plus de 20 chèvres. Cela représentait en 2008 un cheptel total d'environ 445 chèvres.



Éléments de méthodologie : la plupart des informations contenues dans ce document sont issues de bases de données administratives, notamment celles de la gestion des aides dans le cadre de la PAC.

D'autres données ont également été obtenues à partir de la base nationale d'identification des caprins, de documents de FranceAgriMer et de l'Institut de l'Élevage, de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, ainsi que de partenaires locaux.

Des séries issues des données Agreste du Service de la Statistique et de la Prospective sont également utilisées.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mission « Connaissance des Territoires et Prospective »

37 Bd Henri Dunant - BP 94 029 - 71040 MÂCON Cedex 9

Tél : 03 85 21 28 00 - Fax : 03 85 38 01 55 - Mél : DDE-saone-et-loire@developpement-durable.gouv.fr

Internet : <http://www.saone-et-loire.equipement-agriculture.gouv.fr/>

■ Directrice de la publication : Monique NOVAT ■ Impression : DDT 71 ■ ©DDT 2010